# PROTOCOLE D'OUVERTURE DU COLLEGE PIERRE DE GEYTER

## EN CONDITIONS DE PANDEMIE

**PREAMBULE**

Lors de la 1ère journée de rentrée, des temps d'écoute, de sensibilisation et de formation auront lieu en direction des élèves et des adultes.

Les différentes consignes sanitaires et de sécurité concernant notamment les gestes barrières (port du masque, lavage des mains, distanciation physique....) en annexe de ce protocole sont affichées dans l'ensemble de l'établissement et devront être respectées.

Le respect des gestes barrières (distanciation, absence de contact physiques, désinfection des mains) est la norme et s'applique à tous les personnels et usagers.

Le non-respect volontaire des règles établies, ci-dessus, entrainera systématiquement une éviction de l'établissement.

Port du masque respiratoire :

Le port du masque est obligatoire pour les personnels (fourni par l'établissement) en présence d'élèves et quand la distanciation physique ne peut être assurée. Une visière plastique de protection est mise à disposition des personnels qui le souhaitent.

Le port du masque est obligatoire pour toute personne extérieure à l'établissement.

Le port du masque est obligatoire pour les élèves (ce masque ne doit pas comporter de signe distinctif)

Du gel hydro-alcoolique ou du savon désinfectant (dans les sanitaires) sont mis à disposition par l'établissement dans les différents espaces utilisés (salles de classe, loge, bureaux, entrée du collège, réfectoire...)

Sauf sur convocation ou rendez-vous, aucune personne extérieure (parents ou entreprise) ne sera autorisée à pénétrer dans l'établissement.

Il est demandé aux parents de surveiller l'apparition de symptômes et de vérifier chaque jour que la température de leur enfant est inférieure à 37,8°C avant qu'il ne parte au collège. En cas d'apparition de symptômes et/ou de fièvre, l'enfant restera à la maison.

En cas d'apparition de symptômes, l'élève sera pris en charge par le service médical qui contactera alors la famille.

## ORGANISATION MATERIELLE ET PEDAGOGIQUE

- Le nombre de groupes d'élèves accueillis, et donc le nombre de salles utilisées, est fonction de la capacité d'encadrement, d'entretien et de désinfection quotidienne de l'établissement. Par exemple : pour 6 salles possibles, cela ferait 3 salles de 12 élèves par ½ journées (36 élèves), soit 72 élèves au total sur une journée.
- Les élèves sont par groupes de 12 élèves maximum (classes regroupées).
- Chaque groupe d'élèves est systématiquement accompagné par un adulte, lors des déplacements.
- Chaque groupe a une salle attitrée, un plan de classe définie. Chaque élève a une place étiquetée à son nom.
- Chaque élève doit venir avec son propre matériel. Aucun échange et prêt n'est autorisé.
- Les emplois du temps sont organisés en alternance par ½ journée (les classes sont regroupées).
- La ½ journée est constituée de deux cours de 1H30 chacun, soit un total de 3h de cours.
- La récréation durent 10 mn
- Les entrées, sorties et récréations seront échelonnées de 30 mn (si nous sommes amenés à augmenter le nombre d'élèves accueillis au-delà de 3 groupes)

*Nouveaux horaires pour les élèves :*

| | **MATIN** | **APRES-MIDI** |
|---|---|---|
| **COURS** | 9H00 – 12H10 | 13H45 – 16H50 |
| **RECREATION** | 10H30 | 15H15 |
| **DEMI-PENSION** | 12H15 – 12H45 | 13H15 – 13H45 |

## ESPACES COMMUNS

- Un sens de circulation est défini par marquage (dans les salles, couloirs et escaliers)
- Les marquages au sol indiquent la distanciation physique à respecter à l'extérieur (devant la grille d'entrée), le sas, la cour, le réfectoire et les toilettes.
- Les cours se déroulent prioritairement au 2ème étage (facilité de nettoyage pour les agents), les salles sont choisies pour être alternées avec des salles vides.
- Le 1er étage devrait être condamné (selon le nombre de salles utilisées).
- Les casiers sont condamnés et vidés par leurs propriétaires (quand cela sera possible)
- La demi-pension est assurée au réfectoire pour les élèves

- Le C.D.I. sera fermé, mais les élèves pourront réserver et remette les livres à la documentaliste à la porte sous le préau.
- L'accès au hall est interdit aux élèves, sauf exceptions (rencontre avec CPE, intendance, secrétariat, direction)
- L'accès aux toilettes est régulé par un adulte qui veillera aussi au lavage des mains lorsque l'élèves entrera et sortira des sanitaires, ainsi qu'au respect des distances

## DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE D'UN ELEVE

*Accueil :*

- Les élèves sont accueillis par plusieurs adultes à l'entrée du collège, pour vérifier les carnets et le port du masque (port obligatoire)
- Les élèves doivent se désinfecter les mains à l'entrée du collège avec du gel hydro-alcoolique, mis à disposition mais géré par un personnel d'encadrement.
- Les groupes d'élèves doivent se ranger devant le marquage indiqué.
- Les élèves sont accompagnés dans leur salle par un adulte, à l'arrivée du matin ou de l'après-midi et après la récréation, pendant que l'enseignant est, à la sonnerie, à l'entrée de la salle, porte ouverte.
- Adultes et élèves doivent se désinfecter les mains lors de l'entrée en cours avec du gel hydro-alcoolique, mis à disposition mais géré par le personnel encadrant le groupe en salle.
- Un sens de circulation est défini dans chaque salle, pour l'arrivée et la sortie de cours.
- Chaque enseignant doit ouvrir la fenêtre avant chaque récréation et à la fin de la dernière de cours.
- Les déplacements au sein de la salle de cours sont à limiter au maximum.
- Les élèves sont accompagnés par leur enseignant, pour descendre en récréation et à la grille lors de la dernière heure de cours.

*Récréation :*

(voir partie Vie Scolaire et affiches des règles à respecter dans la cour de récréation)

*Demi-pension :*

- Les repas se déroulent dans le réfectoire.
- Les repas mis à disposition sont des "paniers repas" froids et pré-emballés, comportant les couverts et la boisson, le tout jetable.
- Le lavage des mains, avant et après le repas, doit s'effectuer par un passage aux sanitaires sous la vigilance d'un adulte.

- Le rang de la demi-pension est marqué au sol devant le préau et le sens de la circulation défini jusqu'au réfectoire.
- La distanciation physique, lors des repas, est définie aussi, soit par un marquage, soit par des places pré établies, sur lesquelles sont déposés les paniers repas froids emballés (pas d'utilisation des plateaux, couverts, verres et pichets)
- Les élèves débarrassent leurs déchets dans les poubelles à pédales mises à leur disposition et quittent le réfectoire, sous l'autorité d'un adulte; en suivant le sens de circulation marqué.

## ESPACES VIE SCOLAIRE

**Généralités :**

- La salle "P2" (petite permanence) est condamnée (espace trop exigu et sans aération)
- Les Casiers des élèves sont condamnés.
- Les accès extérieurs vers hall principal sont fermés pour les élèves (accès par loge régulé vers gestion/direction/CPE).
- En cas d'absence imprévue d'un professeur, l'étude se déroulera dans la salle de cours du groupe.
- Le BDA n'est plus accessible aux élèves (sauf pour accès bureaux CPE), le poste de saisie du BDA est équipé en protections (devant et côté du bureau + ordinateur et téléphone) pour permettre à un AED de passer des appels aux familles.
- Un sens de circulation est indiqué dans le BDA (porte d'entrée par le BDA, vers porte de sortie face bureaux CPE).
- Le Bureau des surveillants est réaménagé pour permettre la distance entre collègues (2 AED présents en même temps dans le bureau seulement).
- L'étude du soir (de 17h à 18h) est assurée par un assistant pédagogique, dans une salle du 2nd étage avec classe mobile (le mercredi accès en salle informatique, sous la surveillance d'un assistant pédagogique).
- L'usage du carnet est exclusivement réservé a présentation à la grille pour les entrées/sorties, comme d'ordinaire, en revanche, les remarques sont indiquées sur Pronote.

**Couloirs :**

- Un AED est présent dans le couloir du 2ème étage durant tout le temps de cours (gestion des élèves si malades, WC et exclus au cas où), il fait usage du talkie-walkie pour avertir du déplacement d'un élève.
- L'AED gère la descente en décalée des élèves et s'assure du respect du sens de circulation, pendant que les autres AED sont en place sous les préaux afin de réceptionner les élèves

**WC :**

- Les portes des blocs sanitaires restent ouvertes toute la journée
- Un marquage indique la condamnation de certains urinoirs et lavabos pour assurer le respect de la distanciation physique.
- Le flux des entrées/sorties est régulé systématiquement pour veiller au respect du lavage des mains (avant et après l'usage des WC) et au respect de la distanciation entre élèves.

**Récréation :**

- Un AED est présent sous chaque préau pour veiller à la régulation des passages et de l'hygiène des mains dans les sanitaires et un autre AED est situé au milieu de la cour. Tous circulent dans leur zone et veillent dans la mesure du possible à l'application des règles sanitaires.
- Les jeux de ballons ou d'activités collectives empêchant le respect des distances entre élèves ou nécessitant du matériel commun sont interdits..
- Le mobilier est condamné dans la cour (bancs) ainsi que la petite zone à droite du sas d'entrée pour empêcher accès au lieu de dépôt vélos et trottinettes (ces matériels ne pourront être déposés que s'ils sont munis de dispositifs anti-vol)
- Il est possible d'accéder au bureau des surveillants par la fenêtre coulissante du bureau équipée d'une protection (régulé par l'AED chargé de la zone du milieu de la cour).

**Repas des personnels et demi-pension :**

- Le repas est pris dans la salle des commensaux (3 personnes maximum) ou dehors (aménagé avec respect des distances puis désinfection)
- Les enseignants qui le souhaitent peuvent prendre leur repas en salle des professeurs (dans le respect des règles de distance)
- Les micro-ondes sont condamnés, de même que les fontaine à eau.
- Des poubelles à pied sont mises à disposition des élèves comme des adultes dans le self.
- L'usage des plateaux, couverts, verres et pichets est interdit. Les personnels qui ne prennent pas les paniers repas du collège doivent donc prévoir le matériel nécessaire à leur repas ainsi qu'une boisson.
- tout adulte doit respecter le sens de circulation indiqué pour accéder au réfectoire (avec passage aux WC avant) et en sortant.

**Protection des personnels :**

- Tous les personnels sont équipés de masque respiratoire fournis par l'établissement et, s'ils le souhaitent, de visière de protection faciale en plastique, également fournies.
- Chaque salle et espace de travail est équipé de gel hydro-alcoolique et d'un kit de désinfection
- Les claviers, télécommandes et téléphone communs sont filmé avec du film plastique cellophane pour permettre une désinfection plus complète et facile

# GESTES BARRIERES - CLASSE

## COLLÈGE PIERRE DE GEYTER

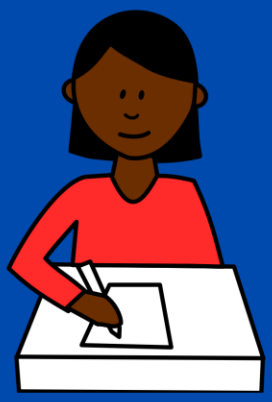

Je reste à 1 mètre minimum de mes camarades

Si j'ai envie de tousser ou d'éternuer je pense à le faire dans mon coude

Je ne prête pas mes affaires, si j'ai besoin de quelque chose je demande au professeur

Je garde mon masque et n'y touche pas

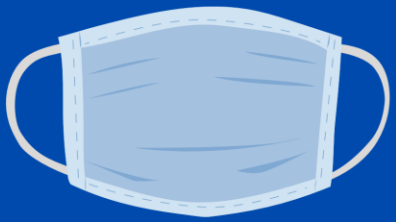

# GESTES BARRIERES - COULOIRS

## COLLÈGE PIERRE DE GEYTER

Je garde mon masque et n'y touche pas

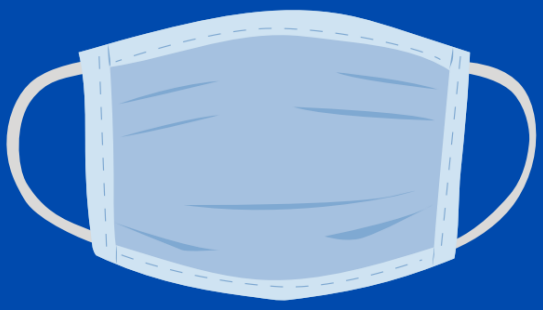

Je suis le sens de circulation et ne fais pas demi-tour

Je reste toujours à un mètre des autres

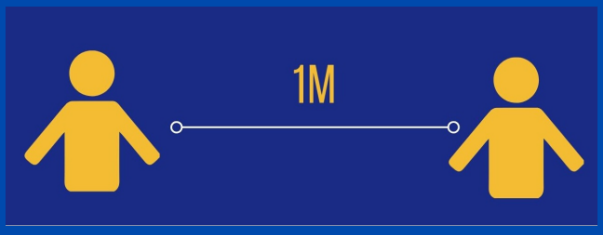

Je ne traine pas et rentre directement en classe ou dans la cour de récréation

# GESTES BARRIERES - RÉCRÉATION

## COLLÈGE PIERRE DE GEYTER

Je garde mon masque et n'y touche à aucun moment

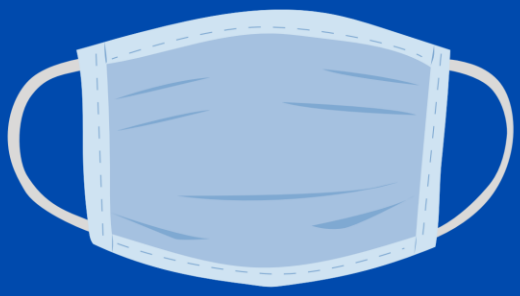

Si j'ai besoin, je vais aux toilettes **seul(e)**

Je reste toujours à un mètre minimum des autres

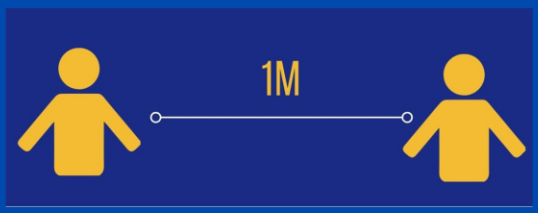

Tout en restant à un mètre de mes camarades je me range dans le calme et attends le professeur

# GESTES BARRIERES - TOILETTES

## COLLÈGE PIERRE DE GEYTER

1

Je ne vais aux toilettes que si j'en ai besoin, sans accompagner un(e) ami(e)

2

Je me lave les mains avec du savon ou gel AVANT D'ENTRER dans les toilettes

3

Je fais ce que j'ai à faire

4

Je me lave les mains avec du savon ou gel AVANT DE SORTIR des toilettes